

L'hon. M. Starr: Si l'honorable député a fait cela, l'affaire ne m'a certainement pas été signalée de quelque façon que ce soit par la ville de Timmins même. Voilà ce que j'ai voulu dire par la réponse que j'ai donnée.

(Plus tard)

M. Martin (Timmins): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. La réponse que m'a donnée le ministre du Travail il y a quelques instants laisse entendre qu'on ne peut se fier à moi pour faire part des opinions de la municipalité que je représente. (Exclamations)

M. l'Orateur: A l'ordre! Je crois que l'honorable député voit dans la réponse un sens qui n'y est pas. Je ne vois pas là de motif à poser la question de privilège.

L'hon. M. Starr: On me permettra de dire que je ne songeais pas du tout à pareille chose. Ce que j'ai dit, c'est que pour ma part, je n'ai rien reçu de ce genre de la ville de Timmins.

LES TRAVAUX D'HIVER—DEMANDE DE DÉPÔT DE LA LISTE DES ENTREPRISES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Puis-je demander au ministre du Travail s'il est maintenant en mesure de déposer la liste des travaux entrepris en vertu du programme d'hiver, ainsi que le coût estimatif pour le gouvernement fédéral et le nombre de personnes qui seront employées dans chaque cas, afin que ces renseignements puissent être consignés au compte rendu et que nous les ayons à notre portée aux fins du débat?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Après la demande pressante que m'a faite l'honorable député l'autre jour, j'ai demandé aux employés de mon ministère de s'appliquer à m'obtenir ces renseignements. Ils y ont travaillé une demi-journée dimanche puis toute la journée lundi; hier ils m'ont dit qu'ils y travaillaient encore et qu'ils espéraient pouvoir me remettre ces renseignements aujourd'hui.

BEAUSÉJOUR (MAN.)—DÉCLARATION SUR LES TAUX DE SALAIRE DES EMPLOYÉS CIVILS DE LA BASE DE L'AVIATION AMÉRICAINE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, puis-je répondre à la question complémentaire qu'a posée l'honorable député de Skeena au sujet des taux courants versés à la base militaire des États-Unis à Beauséjour (Manitoba)?

On m'informe que c'est sur la demande de l'aviation américaine que nous avons examiné les taux courants à cette base.

LES LIEUX ET MONUMENTS HISTORIQUES

ÉRECTION D'UN MONUMENT COMMÉMORATIF NATIONAL ET D'UN CÉNOTAPHE SUR LA POINTE NEPEAN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Pourrait-il nous dire où en sont les plans en vue de l'érection d'un monument commémoratif national et d'un cénotaphe sur la pointe Nepean pour rappeler le souvenir des soldats canadiens tombés dans toutes les guerres et pour abriter le livre du souvenir de la seconde guerre mondiale?

L'hon. A. J. Brooks (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. Le gouvernement a confirmé la décision d'ériger un monument commémoratif et un cénotaphe sur la pointe Nepean. Les architectes ont soumis, par l'entremise du ministère des Travaux publics des études d'un avant-projet qui a été examiné par la commission de la capitale nationale et par le gouvernement. Certaines modifications ont été recommandées et le ministère des Travaux publics a reçu instruction de faire de nouvelles études du projet.

LE REVENU NATIONAL

PROSCRIPTION DES ENTREPÔTS EXEMPTS DE DROITS DE DOUANE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. L. Houck (Niagara-Falls): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Revenu national. Je me demande si le ministre a l'intention de présenter, au cours de la session, une mesure législative en vue de proscrire les entrepôts exempts de droits de douane, qu'on appelle parfois les magasins francs, situés le long de la frontière. Ces magasins vendraient aux touristes américains des objets de luxe importés et exempts de droits de douane, livrant ainsi une concurrence directe aux établissements commerciaux qui font affaires depuis longtemps.

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, ma réponse se résume en un mot: non. Mais il y a certains aspects de la question qu'on ne saurait discuter de vive voix à l'appel